Par notre propre énergie

Plan d'action de réduction de la consommation de pétrole en Montérégie

Décembre 2014

Une initiative du

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement

Portée par

CRE MONTÉRÉGIE

Par notre propre énergie
Montérégie

POURQUOI FAUT-IL REDUIRE NOTRE CONSOMMATION DE PETROLE ?

Au Québec, le pétrole représente environ 40 % de la consommation énergétique, soit presque autant que la consommation d'électricité. Or, depuis quelques années, l'accroissement de la demande mondiale de pétrole, combiné au fait que cette ressource non-renouvelable se raréfie, entraîne une pression à la hausse sur les prix. Une tendance qui n'est pas près de s'atténuer, et qui a de lourds impacts sur l'économie. En outre, la consommation de pétrole a aussi des effets néfastes sur les écosystèmes, la santé publique, le climat et la qualité de vie.

Les impacts sur l'économie québécoise

Malgré le fait que cette source d'énergie soit très importante pour notre économie, le Québec n'en produit pas et nous devons nous approvisionner entièrement sur les marchés extérieurs pour combler nos besoins. En 2012, les dépenses québécoises pour l'achat de pétrole et de produits pétroliers se sont élevées à quelque 12 milliards de dollars, une sortie nette de capitaux vers l'extérieur.

Au-delà des impacts de ces importations sur l'économie globale du Québec, l'augmentation des prix du pétrole touche directement aux finances de tout un chacun (individus, entreprises, gouvernement). Déjà aux prises avec des problèmes inquiétants en matière de relève, de dévitalisation et d'accès aux services, les régions rurales et périphériques du Québec risquent quant à elles de voir ces problématiques s'amplifier.

Les impacts sur les transports et la mobilité personnelle

L'aménagement du territoire, l'expansion des villes et le développement des banlieues ont rendu la voiture indispensable aux déplacements courants d'une grande partie de la population. Le temps de navettage des personnes pour aller et revenir de la résidence au lieu de travail a ainsi explosé au cours des dernières années. Les infrastructures routières, coûteuses à développer et à entretenir, ne suffisent pas à absorber ces besoins croissants. On estime qu'en 2009, le coût de la congestion s'élevait à près de trois milliards de dollars uniquement pour la région métropolitaine, en hausse de 100 % depuis 2004.

Les impacts sur la santé et la sécurité

L'exposition aux polluants de l'air issus de la combustion des produits pétroliers engendre le développement et l'aggravation de problèmes cardiorespiratoires. Aussi, la combustion des

hydrocarbures demeure la principale source de pollution atmosphérique : contaminants, émission des matières particulaires, dioxyde de soufre. Cette combustion est en outre le principal précurseur de l'ozone et du smog.

Par ailleurs, l'automobile favorise un aménagement urbain où l'on devient dépendant de son utilisation excessive, ce qui conduit à une plus grande sédentarisation, donc à l'augmentation du taux d'obésité de la population et à d'autres problèmes de santé publique liés au manque d'exercice

- Les impacts sur les écosystèmes locaux

Les infrastructures pour accommoder les déplacements en voiture (routes et stationnements) participent directement au phénomène d'îlots de chaleur. En plus des impacts pour la santé humaine, ce phénomène est fortement nuisible pour la flore. L'expansion des villes et l'étalement urbain sont aussi responsables chaque année de la disparition de milliers d'hectares de terres arables, de milieux humides et de milieux naturels.

- Les impacts sur le climat

Au Québec, la combustion de pétrole est responsable de 60 % des émissions totales de GES, 40% étant attribuables au seul secteur des transports.

MANDAT DU CONSEIL REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTEREGIE ET DE LA TABLE REGIONALE

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) a reçu le mandat de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) de former et coordonner une Table régionale afin, en concertation avec elle, d'élaborer un portait énergétique de la Montérégie et un plan d'action de réduction de notre dépendance au pétrole. La Table régionale est composée de représentants non élus de 4 directions régionales de ministères provinciaux, des 3 Conférences régionales des élus (CRÉ) de la Montérégie, d'une agglomération, de 8 Municipalités régionales de comté (MRC), de 3 experts en énergie et de 2 organismes environnementaux.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des Rendez-vous de l'énergie initiés en 2009 et conclus par le Forum sur l'énergie en novembre 2011 qui a réuni plus de 350 décideurs et acteurs socioéconomiques de tous les milieux et secteurs d'activité, une quarantaine de conférenciers et autant d'exposants. Cette première phase avait pour objectif d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les acteurs régionaux pour réduire notre dépendance au pétrole.

La deuxième phase, « Par notre PROPRE énergie en Montérégie ! », poursuit la mobilisation des acteurs régionaux. Elle s'inscrit comme une étape intermédiaire entre la conscientisation et l'action. La démarche consiste à initier une dynamique régionale d'intervention sur la question de la dépendance au pétrole. La participation des partenaires régionaux à l'élaboration du plan d'action de réduction de notre dépendance au pétrole n'est pas un engagement final de leur part. Ce plan d'action sera un outil de travail avec les élus locaux et régionaux et avec différents ministères provinciaux.

FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT ENERGETIQUE

Quelques faits saillants ressortent du portrait énergétique de la Montérégie et peuvent être soulignés afin de cibler les enjeux majeurs pour la région dans une perspective de réduction de sa dépendance au pétrole.

- Une démographie dynamique

La Montérégie connaît une croissance démographique importante depuis ces 50 dernières années. La tendance devrait perdurer puisque l'ISQ estime que, de 2011 à 2016, la population de la Montérégie devrait encore croître de 4,6 %. Les familles avec jeunes enfants sont particulièrement attirées par la région. Cette augmentation à venir de la population s'accompagnera fort vraisemblablement d'une hausse de la demande et des besoins énergétiques, mais également d'une urbanisation croissante et une pression grandissante sur le territoire.

- Un carrefour économique important

La Montérégie joue un rôle particulièrement important dans l'économie nationale. En termes d'emploi le poids de la Montérégie est prépondérant dans les différents secteurs d'activités. Les exportations ont également une part importante dans l'économie régionale et génèrent beaucoup de transport. Véritable plateforme d'échanges entre les États-Unis, Montréal, l'est et l'ouest de la province, la région observe de manière constante une croissance des échanges économiques et du transport de marchandises.

- Une agriculture fortement dépendante du pétrole

La Montérégie est la première région génératrice d'emploi dans le domaine agricole, regroupant plus de 20% des emplois du domaine primaire du Québec. La région regroupe en effet les terres agricoles les plus riches du Québec et constitue à bien des égards le grenier québécois. Néanmoins, la nature des exploitations agricoles, fortement centrées sur la culture de céréales, et les exigences en termes de rendement rendent l'agriculture locale extrêmement dépendante des produits pétroliers (carburants, engrais, etc.).

- Un étalement urbain croissant et fragilisant

Les conséquences de l'étalement urbain, en termes d'émissions de GES, de fragilisation des territoires face aux impacts des changements climatiques ou de ségrégation sociale, ne sont pas soutenables. Un des enjeux centraux dans les prochaines années sera donc de lutter contre l'étalement urbain qui occasionne d'importants coûts pour la population et les collectivités. Le développement périurbain sous sa forme actuelle induit en effet une faible densité démographique dont les corollaires principaux sont une forte consommation d'espaces naturels ou agricoles, la multiplication des déplacements pendulaires et de lourdes infrastructures de transports.

LE PLAN D'ACTION DE REDUCTION DE NOTRE CONSOMMATION DEPETROLE

Le plan d'action ici présenté est le fruit de la consultation des partenaires régionaux et des ateliers de travail organisés entre novembre 2012 et janvier 2013 par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie. Les 3 ateliers de travail ont été l'occasion pour les partenaires régionaux de faire part de leur proposition afin de réduire notre dépendance au pétrole et d'échanger avec d'autres partenaires.

Une réflexion sur la réduction de notre dépendance au pétrole exige de se questionner tant sur les secteurs d'action que sur la temporalité de l'action. Ces différents aspects sont indissociables pour penser et imaginer une politique énergétique de long terme, qui ambitionne une réelle réduction de notre dépendance au pétrole. Ainsi, les orientations de ce plan d'action ne sont pas ordonnées selon l'importance de la consommation de pétrole de chaque secteur, mais selon un ordre associant, d'une part, une progressivité temporelle de l'action et, d'autre part, une progressivité de l'action en elle-même allant de la sobriété et l'efficacité à la production d'énergies renouvelables. En effet, certains objectifs pourront être atteints à courtes échéances alors que d'autres demanderont une planification et une mise en place à long terme. En parallèle, il est nécessaire d'agir en premier lieu sur notre consommation d'énergie afin de « libérer » de l'énergie déjà disponible pouvant remplacer le pétrole avant de produire davantage d'énergie de substitution au pétrole.

Le plan d'action de réduction de notre dépendance au pétrole s'organise autour de 5 grandes orientations :

- Développer des modes de consommation responsable
- Promouvoir les principes d'efficacité énergétique et la substitution des énergies fossiles dans les bâtiments
- Soutenir le secteur agricole dans ses démarches de réduction de sa dépendance aux énergies fossiles
- Favoriser la mobilité durable sur le territoire
- Évaluer le potentiel et initier des filières locales d'énergie alternative

Vision régionale élaborée lors des rencontres avec les partenaires

En 2025, la communauté montérégienne a réduit sa consommation d'énergie fossile grâce à des mesures axées sur la mobilité durable, l'efficacité énergétique et le développement de filières régionales d'énergie renouvelable. Ces engagements ont permis de soutenir le développement économique local et la création d'emplois tout en procurant une meilleure qualité de vie à une population en santé.

Orientation 1 : Consommer sobrement et de manière responsable										
Objectifs poursuivis		**Actions**		**Échelle d'action**	**Acteur(s) impliqué(s)**	**Acteur(s) engagé(s) Porteur(s) de projets**	**Priorité**	**Faisabilité**	**Échéance** CT, MT, LT	**Indicateurs**
1.1	Réduire notre consommation de biens et l'usage de pétrole	1.1.1	Sensibiliser tous les acteurs régionaux (citoyens, ICI, etc.) à l'importance de réduire leur consommation de biens et d'énergie	Nationale Municipale	Association des marchands dépanneurs et épiciers (AMDEQ), Détail Québec, Chambres de commerce et d'industrie, MRC, villes, Moisson Sud-ouest		2	1	MT	
		1.1.2	Entreprendre des démarches auprès des industriels et des consommateurs afin de réduire les déchets à la source	Municipale	Chambres de commerce et d'industrie, CLD, CTTÉI, MRC, Municipalités, Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC), Conseil canadien du commerce de détail (CCCD), Régies intermunicipales		2	1	LT	
		1.1.3	Améliorer le recyclage et le tri des matières résiduelles et soutenir l'industrie du recyclage.	Municipale	MRC, Municipalités, Packaging Association (PAC), RECYC-QUÉBEC, Conseil régional de l'environnement, Régies intermunicipales, Centres de recherche/universités		1	1	CT	
		1.1.4	Mettre en place une banque de données des rejets thermiques des entreprises en Montérégie et évaluer les potentiels de valorisation	Municipale	Association canadienne des producteurs d'acier (ACPA), Packaging Association (PAC) Regroupements d'industriels, Municipalités, CLD, Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME), Hydro-Québec		3	2	LT	
		1.1.5	Encourager les analyses de cycle de vie afin de s'assurer que le produit/service proposé minimise la consommation énergétique et l'usage du pétrole		APCHQ, Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT), l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ), Vivre en ville, Institut de développement de produits		1	1	CT	
		1.1.6	Évaluer la possibilité de mettre en place une économie circulaire des plastiques agricoles.	Régionale	MRC, autres acteurs à identifier		2	2	MT	
		1.1.7	Favoriser la production et la consommation de biens durables.	Nationale	Universités (design industriel), Chambres de commerce et d'industrie, CIRAIG, Gouvernement, industries, consommateurs		2	2	MT	
1.2	Consommer des biens et des produits locaux	1.2.1	Encourager les circuits courts	Régionale et municipale	Association des marchands, dépanneurs et épiciers (AMDEQ), Détail Québec, Chambres de commerce et d'industrie, MRC, Municipalités, Association des marchés publics du Québec (AMPQ)		2	1	LT	
		1.2.2	Encourager les initiatives d'agricultures urbaines, communautaires, voire privées et l'agriculture soutenue par la communauté	Municipale	Associations de la relève agricole, UPA Montérégie, CÉGEP, MRC, Municipalités, Équiterre, CRÉ, Fédérations de producteurs, organismes communautaires		3	1	CT	
		1.2.3	Évaluer la possibilité de mettre en place un système d'identification des produits montérégiens.	Régionale	Chambres de commerce et d'industrie, Conseil régional de l'environnement, CRÉ		3	2	LT	

Orientation 2 : Promouvoir les principes d'efficacité énergétique et la substitution des énergies fossiles dans les bâtiments										
Objectifs poursuivis		**Actions**		**Échelle d'action**	**Acteur(s) impliqué(s)**	**Acteur(s) engagé(s) Porteur(s) de projets**	**Priorité**	**Faisabilité**	**Échéance** CT, MT, LT	**Indicateurs**
2.1	Améliorer les connaissances liées à l'efficacité énergétique des bâtiments en Montérégie	2.1.1	Sensibiliser la population et les ICI à "vivre avec les saisons" et employer de manière plus mesurée le chauffage et la climatisation dans les bâtiments	Nationale	Hydro-Québec, Gaz Métro, APCHQ, Municipalités, Gouvernements		1	1	CT	
		2.1.2	Réaliser des projets pilotes de portrait thermographique de petit territoire (rues, quartiers, etc.)	Municipale	Hydro-Québec, APCHQ, Éco-habitation, Direction de la santé		3	3	LT	
2.2	Diffuser l'information auprès des acteurs régionaux	2.2.1	Mettre en place un portail d'information sur les initiatives et projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments	Nationale	MRC, Municipalités, Vitrine Québec sans pétrole,		1	1	CT	
		2.2.2	Développer un programme national d'étiquette-énergie pour les bâtiments (logements et bâtiments tertiaires)	Nationale	MRN		2	2	MT	
		2.2.3	Mettre en place un service d'information-conseil sur l'efficacité énergétique des bâtiments destiné aux ICI, exploitations agricoles et aux particuliers	Régionale	Hydro-Québec, APCHQ		2	2	MT	
2.3	Soutenir et mettre en place des programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels	2.3.1	Diffuser les programmes et incitatifs déjà en place auprès des décideurs	Régionale	MRC, Municipalités, Vitrine "Québec sans pétrole",		1	1	CT	
		2.3.2	Développer des partenariats avec les acteurs locaux pour encourager la mise en œuvre de meilleures pratiques en efficacité énergétique	Régionale et municipale	CLD, Chambres de commerce et d'industrie		2	2	MT	
		2.3.3	Améliorer les programmes de soutien à la rénovation et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments (élargir le public cible, améliorer les subventions, etc.)	Nationale	Hydro-Québec, Gouvernements du Québec et du Canada, SCHL		1	2	MT	
		2.3.4	Améliorer l'efficacité énergétique et l'environnement immédiat des bâtiments publics et privés	Nationale	Société québécoise des infrastructures		1	2 (Budget)	LT	
2.4	Adopter des mesures réglementaires	2.4.1	Intégrer des exigences environnementales dans les appels d'offres des collectivités territoriales	Régionale	Ensemble des collectivités territoriales de la Montérégie		3	1	MT	
		2.4.2	Inciter les Municipalités à appliquer la dernière version du Code du bâtiment dans leur règlement de construction		Municipalités		2	1	MT	
		2.4.3	Augmenter les exigences en termes d'efficacité énergétique dans le Code de construction du Québec	Nationale	Gouvernement du Québec		2	3	MT	
2.5	Encourager l'application des principes de construction durable pour tout nouveau projet de construction, de réhabilitation, de rénovation et de revitalisation	2.5.1	Mettre en place un programme de soutien technique et financier à destination des propriétaires	Nationale et municipale	Municipalités		3	2 (Budget)	LT	
		2.5.2	Former les professionnels de la construction aux techniques de construction durable	Nationale et régionale	APCHQ, CCQ, RBQ, Commissions scolaires-CFP, CEGEP, Universités (architecture), associations professionnelles		2	2	LT	

Orientation 3 : Soutenir le secteur agricole dans ses démarches de réduction de sa dépendance aux énergies fossiles										
Objectifs poursuivis		**Actions**		**Échelle d'action**	**Acteur(s) impliqué(s)**	**Acteur(s) engagé(s) Porteur(s) de projets**	**Priorité**	**Faisabilité**	**Échéance**	**Indicateurs**
3.1	Documenter et informer les acteurs du secteur agricole sur les pratiques agricoles en Montérégie	3.1.1	Élaborer un portrait-diagnostic du secteur agricole (Étude-besoins-objectifs)	Régionale			2	2	CT	
3.2	Informer et mobiliser les acteurs de la filière agricole	3.2.1	Informer les acteurs de la filière agricole des opportunités de production d'énergie alternative dans les exploitations agricoles	Nationale	MAPAQ, UPA Montérégie, Clubs-conseils en agroenvironnement		1	1	CT	
		3.2.2	Tenir des consultations avec des agriculteurs et des représentants de l'agriculture pour s'assurer de la faisabilité des actions anticipées et voir les manières pragmatiques d'application à proposer.	Nationale	MAPAQ, UPA Montérégie, Clubs-conseils en agroenvironnement		3	1	LT	
3.3	Optimiser les opérations et réduire le recours à la machinerie agricole	3.3.1	Se documenter sur les meilleures pratiques agricoles moins énergivores et en faire la promotion	Nationale	MAPAQ, UPA Montérégie, Clubs-conseils en agroenvironnement		1	1	CT	
		3.3.2	Accompagner et encourager les exploitants agricoles à réduire leur consommation d'engrais chimique, de pesticides et de carburant	Nationale	MAPAQ, UPA Montérégie, Clubs-conseils en agroenvironnement		1	1	CT	
3.4	Améliorer les performances énergétiques des bâtiments agricoles.	3.4.1	Développer une stratégie de diffusion des différents programmes d'aide financière pour les mesures d'efficacité énergétique dans les fermes	Nationale	MAPAQ, UPA Montérégie, Clubs-conseils en agroenvironnement		1	1	CT	
		3.4.2	Soutenir techniquement et financièrement les exploitants agricoles engagés dans une démarche de réduction de leurs consommations d'énergies fossiles	Nationale	MAPAQ, UPA Montérégie, Clubs-conseils en agroenvironnement, Hydro-Québec, Gaz Métro		2	2	MT	
3.5	Produire de l'énergie alternative dans les zones agricoles	3.5.1	Évaluer le potentiel de production d'énergie alternative par la filière agricole régionale	Nationale	MRC, Municipalité, MAPAQ, UPA Montérégie, Clubs-conseils en agroenvironnement, Hydro-Québec, Gaz Métro		3	1	CT	
		3.5.2	Développer cette filière en Montérégie (ex: bandes riveraines avec des végétaux (ex: saule, panic érigé) pouvant être exploités pour produire de l'énergie localement et faire la démonstration de la viabilité de la filière)	Nationale	MAPAQ, UPA Montérégie, Clubs-conseils en agroenvironnement, CLD, Chambre de commerce et d'industrie, SADC		1	2	MT	
		3.5.3	Mettre en place des incitatifs pour l'usage et la production locale d'énergie alternative dans le milieu agricole (ex: politique d'encouragement ou facilitatrice)	Nationale	MAPAQ, Hydro-Québec, Gaz Métro		1	2	CT	

Orientation 4 : Favoriser la mobilité durable sur le territoire										
Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)	Acteur(s) engagé(s) Porteur(s) de projets	Priorité	Faisabilité	Échéance	Indicateurs
4.1	Réduire la consommation de pétrole des véhicules	4.1.1	Relancer le programme "Coupez le moteur" et sensibiliser la population à la lutte contre la marche au ralenti des véhicules	Municipale	Écoles, CPE, réseau des centres sportifs Chambres de commerce et d'industrie, ICI, sociétés de transport scolaire et public, association des camionneurs, Gouvernement du Québec, Municipalités	CRE Montérégie	1	1	CT pour la mise en place et en continu par la suite	
		4.1.2	Former les conducteurs à l'écoconduite	Nationale	SAAQ, écoles de conduite et Commissions scolaires		2	1	CT	
		4.1.3	Réduire la vitesse des véhicules dans certains secteurs résidentiels	Municipale	Municipalité et comités de quartier, corps de police		1	1	CT	
		4.1.4	Encourager l'achat de véhicules moins énergivores grâce à des incitatifs gouvernementaux pour la population et des stratégies d'approvisionnement adaptées dans les collectivités territoriales	Nationale	Municipalité (aménagement), commerces (bornes), gouvernement (règlementation, programme)		2	3	MT LT	
		4.1.5	Encourager l'adoption d'une réglementation sur les normes de consommation de carburant des véhicules plus ambitieuse et tenant compte des populations à faible revenu	Fédérale	Gouvernement fédéral, Gouvernement du Québec, associations concernées		3	3	MT LT	
		4.1.6	Sensibiliser les entreprises et générateurs de déplacement (Cégep, hôpitaux, etc.) au covoiturage	Municipale	Municipalités, CLD, SADC, Chambres de commerce et d'industrie, MRC, MTQ		2	1	CT	
4.2	Encourager les projets de réaménagement et d'aménagement des zones urbaines favorisant les modes de transport actifs et collectifs.	4.2.1	Inclure les principes d'aménagement et d'urbanisme durables dans les documents de planification du territoire (schémas d'aménagement et plan d'urbanisme)	Régionale et Municipale	Municipalités et MRC		1	1	MT	
		4.2.2	Portrait diagnostic sur le stationnement dans la métropole de Montréal	Régionale	CRE Montérégie, CRE Montréal, ministère des Transports du Québec, Communauté Métropolitaine de montréal	CRE Montérégie, CRE Montréal, ministère des Transports du Québec, Communauté Métropolitaine de montréal	2	1	CT	
		4.2.3	Élaborer et adopter des plans d'action de développement durable	Régionale et Municipale	Municipalités, MRC, CLD et organismes du milieu		2	1	MT	
		4.2.4	Améliorer l'accessibilité aux sites d'intérêt et leurs interconnexions	Municipale	Municipalités, MRC, CLD et organismes du milieu		3	1	MT	
		4.2.5	Mettre en place des programmes de support et d'accompagnement des petites Municipalités pour le développement de leur territoire	Régionale	MRC, CLD et organismes du milieu		1	1	CT	
		4.2.6	Revitaliser les centres-villes, les noyaux villageois et les rues principales afin de limiter les déplacements vers les grands centres commerciaux	Municipale, nationale	MRC, CLD, Chambres de commerce et d'industrie et organismes du milieu		2	2	LT	
		4.2.7	Allouer davantage d'emplacements de stationnement réservés à des modes de transport moins polluant (ex: plus de places réservées au covoiturage, aux autos électriques ou hybrides, réutiliser des places de stationnement pour des supports à vélo, etc.)	Municipale	Institutions, commerces et industries		2	1	CT	
		4.2.8	Encourager la mise en place de solutions urbanistiques permettant de diminuer les distances de déplacement entre le domicile et le travail, notamment par le renouvellement urbain	Municipale	MRC, Villes, Vivre en ville		1	2	MT	

Orientation 4 : Favoriser la mobilité durable sur le territoire (suite)											
Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)	Acteur(s) engagé(s) Porteur(s) de projets	Priorité	Faisabilité	Échéance	Indicateurs
4.3	Promouvoir et soutenir les modes de transport actif et collectif.	4.3.1	Encourager la mobilité active des écoliers en créant des corridors scolaires et des pédibus scolaires et en participant à des programmes du type *Mon école, à pied, à vélo !*	Municipale	Municipalité, Commissions scolaires (écoles)		2	1	CT	
		4.3.2	Inciter les conseils intermunicipaux de transport (CIT) à améliorer, coordonner et développer l'offre de transport en commun régionale (se coordonner à la planification régionale) des MRC	Régionale et municipale	Autorités organisatrices de transport, Municipalités, MRC, MTQ, AMT, CMM		2	3	MT	
		4.3.3	Réduire la largeur des voies destinées aux véhicules automobiles au profit des voies piétonnes, cyclables et à la végétation (plantation d'arbres et de plantes) permettant de réduire l'impact automobile (diminution de la vitesse, du bruit, amélioration de la qualité de l'air, convivialité des trajets pour le transport actif, etc.).	Municipale	Municipalités		2	1	CT et continue pour réaménagement	
		4.3.4	Prévoir des zones cyclables au schéma d'aménagement et mettre en œuvre des plans d'aménagement des réseaux cyclables récréatifs et utilitaires	Régionale et municipale	Municipalités, MRC		1	2 budget	MT	
		4.3.5	Développer des modes de transport collectif alternatifs en milieu rural complémentaire aux réseaux de transport en commun structurants	Régionale et municipale	MRC, Omnibus, CSSS, CLD (Pacte rural), Municipalités et organisme du milieu		2	3	LT	
		4.3.6	Bonifier et développer l'offre de service du transport collectif régional offert par les MRC sur leur territoire et le service de transport adapté	régionale			1	2	MT	
		4.3.7	Voir la faisabilité d'implanter un service d'autopartage pour pallier aux utilisateurs réguliers du transport en commun dans le cas de déplacements exceptionnels	Régionale et municipale				10	LLT	
4.4	Planifier et structurer les déplacements des personnes	4.4.1	Recourir plus souvent à la visio-conférence pour réduire les déplacements professionnels (rencontre et formation)	Régionale et municipale	Ensemble des ICI		3	3	LT	
		4.4.2	Développer et promouvoir des politiques de télétravail au sein des entreprises	Régionale et municipale			2	2	CT	
		4.4.3	S'assurer de bien évaluer le besoin avant de procéder au développement autoroutier régional tout en effectuant la promotion des alternatives	Nationale	MTQ		1	1	CT	
		4.4.4	Améliorer et augmenter l'offre en transport en commun					2	MT	
		4.4.5	Encourager et collaborer avec les CEGEP et les établissements d'études supérieures à mettre en place des incitatifs d'utilisation de transport en commun pour les étudiants et offrir un soutien à élaborer des plans de déplacement.	Régionale et municipale	CEGEP, établissements d'études supérieures, Autorités organisatrices de transport, Municipalités, MRC, MTQ, ICI, CLD, Chambres de commerce et d'industrie		1	1	CT	
		4.4.6	Élaborer des plans de circulation dans les collectivités territoriales	Municipale			2	2	LT	
		4.4.7	Encourager et mettre en place des partenariats pour soutenir et améliorer différents types de service de proximité dans les territoires ruraux (santé, communautaire…)	Municipale	Organismes communaitaires, autorités organisatrices de transport, établissements scolaires		2	2	LT	

Orientation 4 : Favoriser la mobilité durable sur le territoire (suite)										
Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)	Acteur(s) engagé(s) Porteur(s) de projets	Priorité	Faisabilité	Échéance	Indicateurs
4.5	Participer à l'électrification des transports.	4.5.1	Implanter des bornes électriques institutionnelles et publiques	Municipale et institutionnelle	MRC, ICI		1	1	CT	
		4.5.2	Mettre en place des programmes incitatifs d'installation de bornes électriques dans les commerces (Fusion)	Nationale			3	2	MT	
		4.5.3	Acquérir des véhicules électriques pour les flottes publiques	Toutes les échelles	Ensemble des institutions et organismes publics		3	1	CT	
		4.5.4	Favoriser l'amélioration de l'efficacité des véhicules électriques (autonomie) et la diminution des coûts des véhicules à l'achat.	Nationale	Gouvernement du Québec		1	10	LT	
4.6	Favoriser l'optimisation du transport des marchandises	4.6.1	Informer, sensibiliser et accompagner les entreprises dans la transition vers le transport ferroviaire	Régionale	Service d'exportation Montérégie Est, CLD		1	2	CT	
		4.6.2	Optimiser le réseau de transport routier	Régionale	MDEIE, MTQ, CLD		2	2	MT	
		4.6.3	Favoriser l'émergence de pôles logistiques intermédiaires	Régionale	CLD, MRC, Chambres de commerce et d'industrie		3	2	LT	

Orientation 5 : Évaluer le potentiel et initier une filière locale d'énergie renouvelable										
Objectifs poursuivis		**Actions**		**Échelle d'action**	**Acteur(s) impliqué(s)**	**Acteur(s) engagé(s) Porteur(s) de projets**	**Priorité**	**Faisabilité**	**Échéance** CT, MT, LT	**Indicateurs**
5.1	Documenter et informer la population et les acteurs régionaux des potentiels de production d'énergies renouvelables et des innovations dans le domaine	5.1.1	Informer les citoyens et les acteurs des besoins énergétiques locaux et régionaux et du potentiel de production énergétique de leur territoire.	Régionale	Hydro-Québec, l'Association québécoise de la production d'énergie (AQPER)		2	1	MT	
		5.1.2	Sensibiliser la population aux alternatives énergétiques renouvelables au pétrole	Régionale	APCHQ, Écohabitation, Municipalités, groupes environnementaux, Conseil régional de l'environnement, Table régionale PNPE, CIER	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie,	1	1	CT	
		5.1.3	Accompagner les ICI dans la mise en œuvre d'alternatives énergétiques renouvelables au pétrole	Régionale	APCHQ, Écohabitation, Municipalités, groupes environnementaux, Conseil régional de l'environnement, Table régionale PNPE, CIER	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie,	1	1	CT	
5.2	Élaborer une politique énergétique à l'échelle nationale et régionale	5.2.1	Encourager la production énergétique résidentielle en autorisant la revente sur le réseau d'Hydro-Québec	Nationale	Hydro-Québec, Écohabitation, MDDELCC		1	2	CT	
		5.2.2	Instaurer un dispositif d'accompagnement technique et financier pour favoriser, dans les milieux ruraux, la création de projets à base communautaire liés à l'énergie.	Nationale, régionale et municipale	Caisse d'économie solidaire Desjardins, Caisse Desjardins, Municipalités, UMQ, FQM, Pacte Rural MDDELCC, CLD, Hydro-Québec, Gaz Métro		1	1	MT	
		5.2.3	Adopter une politique énergétique nationale encourageant la diversification des sources énergétiques selon les contextes régionaux (ex. stratégies de production d'énergie communautaire faisant appel à la biomasse en Gaspésie, production de biogaz-méthanol dans les grands centres à partir des déchets générés, production de biogaz dans les zones agricoles productrices de biomasse à haute valeur énergétique comme le purin, etc.)	Nationale	MDDELCC, MRN		1	2	MT	
5.3	Soutenir financièrement et techniquement les acteurs régionaux pour le développement d'une filière régionale et locale de production d'énergies renouvelables	5.3.1	Mettre en place un appel à projets pour soutenir et financer l'expérimentation des collectivités territoriales en matière de réduction de la dépendance au pétrole et leur fournir les ressources nécessaires	Nationale	Gouvernements du Québec et du Canada		1	2	MT	
		5.3.2	Mettre en place des programmes de soutien financier et technique des acteurs régionaux souhaitant développer des projets de production d'énergie renouvelable	Nationale	Gouvernements du Québec et du Canada		1	2 (Budget)	MT	
5.4	Favoriser le développement des alternatives à la consommation d'énergies fossiles	5.4.1	Produire de l'énergie renouvelable à partir des matières résiduelles organiques	Municipale	MRC, Municipalités, le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), Régies intermunicipales de gestion des matières résiduelles		2	1	MT	
		5.4.2	Implanter des bornes de biogaz pour les véhicules	Municipale et institutionnelle	MRC (Toutes les Municipalités) ICI		2	2 (Budget)	MT	

Orientation 6: Objectifs et actions transversales										
Objectifs poursuivis		**Actions**		**Échelle d'action**	**Acteur(s) impliqué(s)**	**Acteur(s) engagé(s) Porteur(s) de projets**	**Priorité**	**Faisabilité**	**Échéance**	**Indicateurs**
6.1	Orienter les documents de planification territoriale vers une dynamique de réduction de la consommation de pétrole	6.1.1	Intégrer la démarche PNPE dans les documents de planification territoriale tels que les plans quinquennaux des Conférences régionales des élus et les schémas d'aménagement des MRC	Régionale	Conseil régional de l'environnement, les CRÉ	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, CRÉ de l'agglomération de Longueuil	1	2	CT	
6.2	Sensibiliser et informer les acteurs régionaux des solutions de remplacement à l'utilisation du pétrole	6.2.1	Consolider la Table régionale Par notre PROPRE Énergie en Montérégie	Régionale	Conseil régional de l'environnement	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie	1	1	CT et en continu	
		6.2.2	Répertorier et diffuser les initiatives de réduction de consommation de pétrole au Québec	Régionale	Conseil régional de l'environnement	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie	2	1	CT et en continu	
6.3	Assurer la mise en œuvre du plan d'action régional de réduction de la consommation de pétrole en Montérégie	6.3.1	Maintenir la Table de concertation régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole	Régionale	Table régionale PNPE, Conseil régional de l'environnement	Membres de la Table régionale, le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie	1	1	CT et en continu	
		6.3.2	Assurer la coordination et la mise en relation des acteurs	Régionale	Table régionale PNPE	Membres de la Table régionale PNPE	1	1	En continu	
		6.3.3	Assurer un suivi régulier de la mise en œuvre du plan d'action régional de réduction de la consommation de pétrole en Montérégie	Régionale	Table régionale PNPE	Membres de la Table régionale PNPE	1	1	En continu	

Par notre propre énergie

Conseil régional de l'environnement de la Montérégie

1150, rue Saint-Laurent Ouest
Longueuil (Québec), J4K 1E3
450 651-2662
info@crem.qc.ca

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

50, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 380
Montréal (Québec) H2X 3V4
514 861-7022
info@par-notre-propre-energie.com